

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 3 novembre 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-109**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 3 novembre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 24 octobre 2025.

Point de l'ordre du jour :

7.2. Délégation de pouvoir au Président pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du conseil d'administration du 27 septembre 2021,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université par la délibération susvisée pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir spécifique au Président de l'université. La signature du Président pour le marché visé par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution de deux marchés publics dont le descriptif est annexé à la présente délibération, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 29
Membres présents : 23	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 6	Votes exprimés : 29
Total des membres présents et représentés : 29	Majorité requise : 15
	Pour : 29
	Contre : 0

Pièces jointes :

- descriptif des deux marchés publics.

Fait à Tours,

MARCHES PUBLICS

CA du 3 novembre 2025

Acquisition de matériel

Informatique durable et responsable pour la période 2025-2029 (Matinfo 6)

Dans un double objectif de mutualisation et de simplification de la gestion de leurs achats de matériels informatiques, l'AMUE, le CNRS, INRAE, INRIA, l'INSERM ont décidé de constituer un groupement de commandes au sens de l'article L2113-6 du Code la commande publique afin de conduire une consultation et d'attribuer des accords-cadres mono-attributaires à des titulaires communs.

En tant qu'adhérent de l'AMUE, l'université de Tours peut adhérer à ces accords-cadres mis en place pour l'acquisition de matériels informatiques.

L'adhésion se fait par le biais d'un marché subséquent dit « d'adhésion » signé entre l'université de Tours et le titulaire de l'accord-cadre concerné.

Les prestations s'exécuteront au moyen de bons de commandes émis en fonction des besoins.

Les prestations sont décomposées comme suit :

Objet	Titulaire	Forme du marché subséquent	Montant maximum de commande	Durée
Lot 1 : Solutions compatibles Mac OS et/ou IOS et leurs extensions	Econocom Products & solutions	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum	3 000 000 € HT	48 mois
Période initiale				24 mois
Reconduction				12 mois
Reconduction				12 mois
Lot 2 : Postes de travail fixes et portables et leurs extensions	HP France SAS	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum	4 000 000 € HT	48 mois
Période initiale				24 mois
Reconduction				12 mois
Reconduction				12 mois
Lot 3 : Stations de travail fixes et portables et leurs extensions	Econocom Products & solutions / Lenovo	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum	3 000 000 € HT	48 mois
Période initiale				24 mois
Reconduction				12 mois
Reconduction				12 mois
	Montant maximum des accords-cadres		10 000 000,00 € HT	

Fourniture et Acheminement d'électricité pour la Période 2026 - 2027

Les prestations qui sont confiées aux titulaires sont l'acheminement et la fourniture d'électricité pour le compte de l'Université de Tours pour la période 2026-2027.

Cet achat est mutualisé au sein de l'accord-cadre mis en place par la Direction des Achats de l'Etat (DAE) dans le contexte d'un groupement de commande.

Les prestations sont décomposées en 3 lots :

Désignation du lot	Titulaire	Durée	Montant Estimatif en € TTC pour 2 ans
<u>Lot n° 1</u> : « Gros électricité » : Points de connexion de segments de distribution C1 ou C2 ou C3	Total Energies	2 ans (du 01/01/2026 au 31/12/2027)	3 123 592,85 € TTC
<u>Lot n° 2</u> : « Moyen électricité » : Points de connexion de segment de distribution C4	PRIMEO ENERGIE	2 ans (du 01/01/2026 au 31/12/2027)	832 214,00 € TTC
<u>Lot n° 3</u> : « Petit électricité » : Points de connexion de segment de distribution C5	EKWATEUR	2 ans (du 01/01/2026 au 31/12/2027)	87 656,76 € TTC
Montant estimatif			4 043 463,61 € TTC